
Histoire - Thème 1
La France en République (1880 – 1945)
(12 h)

Introduction au thème

Si le régime républicain fait aujourd'hui l'unanimité dans l'opinion française, il n'en a pas toujours été ainsi et il lui a fallu s'imposer en luttant pour défendre ses principes : souveraineté de la nation, démocratie, universalité des Droits de l'homme, laïcité. Ce combat oppose une France libérale, partagée entre deux tendances radicale et modérée, mais qui se perçoit comme l'héritière de la Révolution, à une France monarchique et conservatrice ; il se noue particulièrement entre les années 1880 et la première guerre mondiale. Cette période forme un véritable « moment républicain » (V. Duclert). La génération d'hommes politiques alors au pouvoir fait le choix d'incarner la République dans des lois, des réformes, des discours et des symboles.

Question obligatoire	Notions	Commentaire
Moments et actes fondateurs (1880-1945)	Démocratie Laïcité Nation Radicalisme République parlementaire	La République, forme française de la démocratie libérale, est le produit d'une construction. Elle est fondée sur trois piliers, ce que l'on montre en s'arrêtant sur quelques moments décisifs : les années 1880-1914 font triompher une conscience nationale unitaire qui passe par l'acquisition de références collectives (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, symboles, mémoire). Elles élargissent les modes d'accès à la nationalité (1889, droit du sol). La colonisation est alors justifiée au nom d'une mission civilisatrice la construction de la démocratie est réalisée par des lois qui établissent les grandes libertés et favorisent la fondation de partis, de syndicats, d'associations (1880-1914). Elle est consolidée grâce à l'extension des droits sociaux et à l'égalité politique entre les sexes (Front populaire, Libération). Elle peut être remise en cause (Vichy) la loi de 1905, préparée par la laïcisation de l'école, décide la séparation entre État et religions, garantit la liberté de pensée et de culte pour chaque citoyen, crée les conditions d'une pacification sociale

Articulation avec les sujets d'étude au choix

La démocratie républicaine est une construction politique progressive, désormais bien installée mais qui a tardé à élargir les droits démocratiques à l'ensemble de ses citoyens (exemple du vote des femmes), qui a connu des crises qui l'ont gravement ébranlée, comme l'Affaire Dreyfus voire des remises en cause radicales, à l'image du régime de Vichy qui s'installe pendant l'année 1940. Ces sujets d'étude visent à faire comprendre aux élèves que la République et la démocratie ne sont pas des données intangibles mais peuvent être l'objet de combats politiques et idéologiques autour d'enjeux essentiels.

L'articulation entre le traitement de la question obligatoire et le sujet d'étude choisi est laissé à la liberté de l'enseignant selon les objectifs attribués au sujet d'étude : en amont, ce dernier permet d'identifier les quelques enjeux, problèmes et notions développés dans le traitement de la question ; en aval, il permet d'approfondir certains contenus de la question

S'interroger sur les spécificités de la France républicaine, c'est analyser le moment où une version renouvelée de l'idéal républicain est mise en œuvre dans les premières décennies de la Troisième République et comprendre comment cette mise en œuvre donne lieu à des conflits, des négociations et des compromis entre des forces politiques et sociales

Question obligatoire Moments et actes fondateurs (1880-1945) – (5-7h)

1. Les enjeux de la question

Enjeux civiques et politiques

Cette question est, en soit, un thème d'éducation civique et politique. Elle permet de donner aux élèves des **éléments de compréhension du régime politique dans lequel ils évoluent**. Il est nécessaire de réfléchir avec les élèves sur la façon dont certains moments de l'histoire républicaine prennent une dimension « mythique » qui influence la façon dont ils sont présentés (par exemple, le Front populaire).

En abordant la notion de culture politique, il est possible d'amener les élèves à **renforcer leur esprit critique** à l'égard des discours et des actes produits par les acteurs de la vie politique.

L'analyse des événements de l'année 1940 permet de montrer que la défense des principes républicains et démocratiques est un combat qui a parfois été perdu, ce qui souligne, sans les relativiser, leur valeur.

Enjeux scientifiques et didactiques

Ce thème invite à une réflexion sur la construction, selon un rythme heurté durant plus d'un demi-siècle, d'une démocratie libérale qui s'incarne, en France, dans une forme spécifique : la République. Le 4 septembre 1870, après presque un siècle d'expériences politiques diverses, elle devient définitivement le régime politique des Français. Il lui reste cependant à affronter crises et contestations puis à traverser l'épreuve de la Grande Guerre. Elle parvient pourtant à transformer l'héritage révolutionnaire en un modèle culturel puissant, toujours en devenir et qui intègre peu à peu les opposants.

Le renouveau historiographique de l'histoire politique, intégrant les approches sociales et culturelles, incite à regarder cette période de la deuxième moitié du XIXe siècle comme un moment démocratique particulier pendant lequel émerge une véritable « société politique », c'est-à-dire « la capacité de groupes ou d'individus à penser la question du pouvoir, de la liberté, de l'égalité, de la justice, de la vérité, et à en faire les outils d'une vie meilleure, d'un avenir possible, d'un destin imaginé » (V. Duclert ; F. Furet).

Ce thème peut être abordé avec les élèves de façon à :

Présenter la fondation du régime républicain comme un processus qui a nécessité des combats et des engagements.

Comprendre la transposition de principes philosophiques hérités de l'histoire du XVIIIe et du XIXe siècle en lois et en droits qui permettent l'expression de la démocratie et de la laïcité.

Analyser des moments de lutte politique pour défendre des valeurs ou obtenir des droits (affaire Dreyfus, loi de 1905, Front populaire).

2. Problématiques

Cette histoire, complexe, s'inscrit dans une chronologie dense. Il est possible de l'aborder de façon simple, en se demandant : Quels sont les moments fondateurs du régime républicain en France ? Ces moments associent des acteurs, des actes, des contextes et des effets multiples.

On peut décliner cette problématique générale en trois questionnements :

- Les valeurs de la République sont prises en charge par des groupes et des individus. De cette adhésion découle de véritables engagements qui s'expriment sous des formes militantes et parfois combattives. Dans quels combats s'engagent les républicains ?
- Le modèle républicain, même largement partagé et diffusé en Europe et dans le monde au début du XXe siècle, reste malgré tout un modèle fragile qui doit composer avec ses adversaires et ses propres faiblesses. Comment ce modèle politique parvient-il à se réinventer dans la première moitié du XXe siècle ?
- Avec la République, quelle extension des droits ?

3. Éléments de mise en œuvre, démarche et repères

La démocratie républicaine est une construction progressive, rythmée par des crises qui la remettent profondément en question. Cette construction ne peut être jugée aboutie sans l'extension des droits fondamentaux à l'ensemble de la population.

République

Au sens étymologique, le mot « République » désigne les affaires communes, les choses de l'État, mot à mot la « chose publique » opposée aux affaires privées. Mais la République est aussi un régime politique, opposé à la Monarchie. Pour autant, la République n'est pas nécessairement démocratique (cf. république romaine).

En France, la République a été pour la première fois proclamée le 21 septembre 1792 et remplace la monarchie. Ce régime nouveau est fondé sur la souveraineté du peuple et la communauté des citoyens. Le langage, les rites, les références, la culture politique des républicains trouvent leurs racines dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

La constitution actuelle précise : « la France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale ». Chaque terme apporte une notion essentielle :

- Indivisible, la France forme une nation dont chaque membre, individuel ou collectif, est subordonné à une communauté politique, à un vouloir-vivre -ensemble qui refuse les particularismes, les séparatismes, aussi bien que les individualismes et les corporatismes ignorant le bien commun.

- Laïque, la République s'est affirmée historiquement à l'encontre du pouvoir ancestral de l'Église catholique, en affirmant l'indépendance du pouvoir politique de tout pouvoir religieux. Deux grandes décisions législatives ont établi la laïcité républicaine : les lois scolaires des années 1880 et la loi de Séparation des Églises et de l'État de 1905 qui assure la liberté de conscience mais ne privilégie aucune religion.

- Démocratique, la République repose sur le suffrage universel (masculin en 1848, masculin et féminin depuis 1944), sur les libertés publiques, et sur l'égalité entre tous les citoyens, quels que soient leur sexe, leur religion, leur profession.

- Sociale, enfin, la République s'assigne la tâche d'assurer l'éducation (l'école gratuite), la sécurité et la promotion des citoyens par des institutions qui ont été progressivement mises en place et protègent les individus.

Sa devise, qui date de 1848 : Liberté, Égalité, Fraternité, résume ses principes, dont la réalisation ne peut être que le fruit d'un effort toujours renouvelé. La République, en effet, n'est pas seulement un héritage, mais une dynamique visant à abattre ou à limiter les entraves aux libertés (individuelles et collectives), à l'égalité devant la loi et à la solidarité des citoyens les uns envers les autres. Toujours remise en cause par les intérêts particuliers, la République n'est pas réductible à un régime politique : c'est l'idéal d'une société d'hommes libres, épris de justice et de paix, que chacun est tenu de servir par l'esprit civique. (voir Michel WINOCK, L'idée républicaine aujourd'hui, Guide Républicain, Editions Delagrave / Scéren-CNDP, 2004, p.74 -75.)

Le régime républicain s'impose peu à peu, autour de principes forts -la souveraineté de la Nation, la démocratie, la laïcité, les droits sociaux- inscrits dans la lignée philosophique des Lumières, du positivisme et de la revendication de l'héritage idéalisé de la Révolution Française. Ces valeurs partagées devenues intangibles, fondent à la fois une pratique institutionnelle parlementaire et l'édification d'une société de progrès graduels qui répond aux attentes de la majorité de la population. Une série de lois structure durablement la vie politique et la société française en garantissant les libertés fondamentales.

De plus en plus unis par des comportements uniformes (diffusés par l'État notamment à travers l'école et l'armée), les Français s'identifient à ce « nouvel être collectif » apparu lors de la Révolution française et qui, désormais acculturé, compose la Nation une et indivisible que Fustel de Coulanges définit « comme une grande solidarité qui suppose un passé mais repose aussi sur le désir de continuer la vie commune ».

Nation

Par nation, on peut entendre conventionnellement (et juridiquement depuis la création de l'ONU), une communauté humaine dotée d'un Etat qui exerce une souveraineté sur un territoire et qui organise l'expression politique des habitants de ce territoire.

La définition proposée par Renan dans sa célèbre conférence de 1882 (« un principe spirituel [...] le consentement, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis ») peut sembler consubstantielle au régime républicain tel qu'il s'impose à cette date là. Elle est aussi une réponse à la vision allemande du concept, qui justifie l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine, et s'inscrit dans un siècle marqué par la montée du sentiment national et des nationalismes.

Les précautions nécessaires à l'utilisation du concept de nation viennent de ce que l'histoire comme discipline a joué un rôle essentiel dans sa construction et sa promotion, en particulier sous la IIIe République. Ernest Lavisse et les universitaires français de la fin du XIXe siècle construisent un vaste récit idéalisé de l'histoire nationale dont le fil conducteur est la volonté des Français de « faire encore [...] de grandes choses ensemble » (Renan). Depuis, les historiens constructivistes ont montré que « ce sont les nationalistes qui ont créé la nation » (Blaise Wilfert-Portal, « Nation et nationalisme » dans C. Delacroix, F. Dosse, P. Garcia et N. Offenstadt, *Historiographies*, vol. 2, Concepts et débats, Paris, Gallimard-Folio, 2010, p. 1094). Dans le contexte de bouleversement politique, économique et social du XIXe siècle, une partie des élites européennes tire profit de la promotion des symboles nationaux (images, paysages, littératures, costumes, objets...) qui, relayée par des institutions, fabrique un sentiment commun d'appartenance (Anne-Marie Thiesse, *La création des identités nationales*, Paris, Le Seuil, 1999).

Un panorama détaillé de la IIIe République est hors de propos dans le temps disponible. Il s'agit plutôt de montrer comment s'enracinent et se manifestent notre démocratie libérale et notre culture politique républicaine, en précisant l'ensemble des références qu'elles définissent. Pour cela, il est possible de dégager des moments qui, sans être isolés du processus de construction républicain, seront délimités et pourront associer à la fois la mise en œuvre de valeurs républicaines et un support documentaire représentatif de la culture républicaine. L'enracinement de la République est un processus qui nécessite de caractériser des événements et des dates dans un contexte chronologique et aussi de nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques.

Proposition d'activités pour une séquence chronologique et thématique

Les pistes de mise en œuvre ci-dessous ne sont pas prescriptives ; elles ne constituent que des pistes possibles. L'objectif est ici de proposer une variété de démarches, de situations de mises en activité des élèves en lien avec les capacités à construire, et de supports utilisables. Chaque professeur fera ses propres choix en fonction des problématiques et de la progression qu'il aura retenues.

Moments et actes fondateurs	Exemples de supports documentaires	Notion	Propositions d'activités	Capacités mises en œuvre
1879-années 1890 L'enracinement de la République : les débats législatifs au cœur du	Textes de lois Comptes-rendus des débats parlementaires Articles de presse	Libertés fondamentales Droits sociaux	Analyse par groupe de corpus documentaires (texte de lois, débats, articles de presse) sur différents projets	Identifier des documents Prélever, hiérarchiser, confronter des informations Cerner le sens

Moments et actes fondateurs	Exemples de supports documentaires	Notion	Propositions d'activités	Capacités mises en œuvre
fonctionnement de la démocratie parlementaire			législatifs républicain concernant les libertés fondamentales	d'un corpus documentaire
Années 1890 Les contestations du régime républicain dans le contexte de la « presse absolue » (V. Duclert)	Articles et dessins de presse Témoignages des acteurs de l'affaire Dreyfus	Libertés fondamentales Nation	Analyse de caricatures Mise en récit des enjeux de l'affaire Dreyfus	Cerner le sens d'un document Critiquer un document Mettre en récit
Années 1900 Les combats de la république : l'exemple de la laïcité	Textes argumentatifs favorables et hostiles à la loi de 1905	Laïcité Démocratie libérale	Écriture d'un texte argumenté (cf. épreuve d'écriture d'invention du baccalauréat de français)	Mettre en relation un corpus documentaire avec un contexte Rédiger un texte argumenté
Entre deux guerres (l'année 1940 fait l'objet d'un sujet d'étude)	Caricatures	République parlementaire	Analyse des caricatures antiparlementaires des années 1930.	Cerner le sens d'un corpus documentaire (supports variés)
1945 Refonder la république	Textes programmatiques des mouvements de résistance Images renouvelées de la figure de Marianne (affiche de Paul Colin)	Libertés fondamentales	Mise en regard de ces textes avec les valeurs républicaines renouvelées	Hiérarchiser, confronter des informations Cerner le sens d'un corpus documentaire
Années 1910-1920 La république face à la guerre	Monuments aux morts	Nation	Analyse de l'image officielle de la République meurtrie mais victorieuse à la sortie de la guerre	Cerner le sens d'un document Histoire des Arts

République parlementaire

Le régime parlementaire se caractérise par l'équilibre des pouvoirs. Le parlement, institution représentative des citoyens et de l'ensemble de la nation, détient le pouvoir législatif et contrôle voire élit le Chef de l'Etat et le gouvernement, détenteur du pouvoir exécutif. Dans le cas de la IIIe République, la pratique des institutions a modifié les équilibres prévus par la Constitution. Ainsi, la crise de 1877 (démission de Jules Simon et nomination d'un gouvernement d'ordre moral en mai, dissolution de juin, défaite des Orléanistes) institue, de fait, un recul des pouvoirs du Président de la République.

Radicalisme

Ce mouvement politique qui apparaît dans les années 1840 se structure progressivement et connaît un tel succès à la fin du XIXe siècle qu'il finit presque par s'identifier au républicanisme. Défini dans un premier temps comme : « une voie moyenne entre le libéralisme qui écrase les « petits » au profit des puissants et le socialisme qui remet en cause la propriété privée » (S. Berstein), il évolue, se scinde en plusieurs courants (radicaux intransigeants comme Clémenceau ou radicaux de gouvernement comme Bourgeois dans les années 1880) puis se regroupe (imparfaitement) en 1901, au sein du Parti républicain, radical et radical-socialiste. Le point commun des nombreux élus radicaux est leur méfiance envers les croyances religieuses, l'attachement à une démocratie parlementaire équilibrée, leur volonté de voir l'État, renforcé dans son action par le prélèvement d'un impôt sur le revenu, favoriser la promotion sociale par le système scolaire ou l'accession à la propriété et assurer la solidarité avec les citoyens les plus fragiles. Enfin, un patriotisme modéré, attaché à la défense nationale, achève de façonner l'immense succès électoral du Parti radical. La période du Front populaire marque le déclin d'un mouvement de plus en plus centriste, dont le socle programmatique républicain a fini par être partagé par tous et dont le socle électoral disparaît dans les mutations de la société moderne.

Serge Berstein, *Histoire du parti radical, vol. 1 et 2*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1980 et 1982.

Laïcité

Selon Ferdinand Buisson, le terme apparaît pour la première fois en français, dans son acception moderne, au cours des années 1870. Il est la formulation peu à peu théorisée de principes énoncés par les philosophes des Lumières et les penseurs de la Révolution française. La laïcité implique la neutralité de l'État entre tous les cultes et donc la neutralité de la puissance publique par rapport aux religions, l'égalité de tous les citoyens devant la loi, quelque soit leur appartenance religieuse (ou leur absence d'appartenance), la liberté de tous les cultes et l'indépendance de tous les clergés impliquant la séparation avec l'État (Jean Baubérot, *Histoire de la laïcité en France*, Paris, PUF, collection Que sais-je ?, 2003).

La **culture politique républicaine** peut être étudiée avec les élèves au travers de ses représentations visuelles. La notion de culture politique est largement utilisée depuis une vingtaine d'années par les historiens. Celle-ci désigne un ensemble de références, de représentations, de pratiques, formalisées au sein d'un parti, d'une famille politique et qui leur confèrent une identité propre. L'étude de la culture politique républicaine conduit donc à analyser le renouvellement théorique de l'idée républicaine que mènent un certain nombre de penseurs républicains à partir de la philosophie des Lumières, de l'expérience de la Révolution et de la Deuxième République. Elle implique aussi une interrogation sur la manière dont ces idées sont appliquées (lois, grandes cérémonies, symboles), sur les limites de cette mise en pratique, sur les débats et les contestations qu'elles suscitent et sur l'évolution qu'elles subissent entre les années 1880 et 1890.

4. Pièges à éviter

- Une présentation figée et/ou idéalisée de la République
- Un récit chronologique et détaillé des régimes politiques de la période.
- Une présentation téléologique de l'enracinement républicain.
- Une réduction des combats politiques des années 1890-1910 et des années 1930 à la seule défense de la République (la dimension sociale y est aussi importante)

5. Pour aller plus loin

Azéma Jean-Pierre et Winock Michel, *La Troisième République (1870-1940)*, Paris, hachette-Pluriel, 1995.

Beaupré Nicolas, « Les Grandes Guerres (1914-1945) » dans Cornette Joël (dir.), *Histoire de France*, Paris, Belin, 2011.

Burrin Philippe, *La France à l'heure allemande, 1940-1944*, Paris, Le seuil-Points, 1997.

Duclert Vincent, Prochasson Christophe (dir.), *Dictionnaire critique de la République*, Flammarion, 2002.

Duclert Vincent, « La république imaginée. 1870-1914 » dans Cornette Joël (dir.), *Histoire de France*, Paris, Belin, 2010.

Rebérioux Madeleine, La République radicale 1899-1914, Paris Le Seuil-Point,

De nombreux numéros de la revue L'Histoire traitent de cette période sous son aspect politique : « Le président de la République », n°258, octobre 2001 ; « Dieu et la politique : le défi laïque », n° 289, juillet 2004 ; « La droite », Les Collections de l'Histoire, n°14, janvier 2002 ; « Les grandes batailles de la gauche », Les collections de l'Histoire, n° 25, avril 2005 ; « France 1940. Autopsie d'une défaite », n°352, avril 2010.

Sitographie indicative :

Nombreuses ressources iconographiques commentées sur le site de l'Histoire par l'image : www.histoire-image.org ; en particulier un corpus de caricatures antiparlementaristes analysé par Danielle Tartakowsky : www.histoire-image.org)

un dossier sur les lois Ferry est disponible sur le site du sénat : www.senat.fr

Une banque de données de caricatures politiques : <http://www.caricaturesetcaricature.com/>

Des archives sonores de l'année 1940 sont disponibles sur le site de la fondation Charles-de-Gaulle : <http://www.charles-de-gaulle.org/>

Sujet d'étude au choix

L'affaire Dreyfus (4-5h)

Rappel : La démocratie républicaine est une construction politique progressive, désormais bien installée mais qui a tardé à élargir les droits démocratiques à l'ensemble de ses citoyens (exemple du vote des femmes), qui a connu des crises qui l'ont gravement ébranlée, comme l'**Affaire Dreyfus** voire des remises en cause radicales, à l'image du régime de Vichy qui s'installe pendant l'année 1940. Ces sujets d'étude visent à faire comprendre aux élèves que la République et la démocratie ne sont pas des données intangibles mais peuvent être l'objet de combats politiques et idéologiques autour d'enjeux essentiels.

Sujet d'étude	Notions	Commentaire
L'affaire Dreyfus	Rappel : Démocratie Laïcité Nation Radicalisme République parlementaire	L'affaire Dreyfus est retenue comme événement décisif dans la vie politique française et la lutte pour les droits de l'homme

(BO n°9 du 1er mars 2012)

2. Les enjeux de la question

L'étude de l'affaire Dreyfus permet de confronter les élèves à la fois à un moment de vacillement des valeurs républicaines et à l'analyse d'un événement progressivement transformé en un épisode fondateur de la démocratie moderne, au tournant du XXe siècle.

Enjeux civiques et politiques

L'Affaire Dreyfus est un « mythe républicain », un « moment fondateur » qui permet d'interroger, avec les élèves, les processus de la mobilisation politique, de l'engagement et du débat d'idées.

Derrière le flot de publications journalistiques suscitées par l'affaire (articles, tribunes, reportages, caricatures), les analyses montrent que si les lecteurs sont très nombreux, leurs pratiques de lectures sont complexes. Un journal dreyfusard ou anti-dreyfusard est aussi, pour des couches nouvelles de citoyens-lecteurs, la possibilité de s'ouvrir à des thèmes de débat inhabituelle (fonctionnement de la justice et des institutions, diplomatie) et donc aussi de se politiser. Ce processus semble particulièrement intéressant à étudier avec les élèves. L'analyse des lieux et des supports de la mobilisation (pétitions, réunion, meetings, manifestation) est une façon d'aborder des aspects concrets de la vie politique, du rôle du citoyen et du choix d'un engagement politique.

L'héritage de l'Affaire et sa place dans la mémoire collective, toujours décelable dans le discours politique contemporain, permet de s'interroger avec les élèves sur les éléments qui composent une référence politique fondatrice.

Enjeux scientifiques et didactiques

L'analyse et la compréhension de l'affaire Dreyfus a été renouvelée par les travaux récents de Vincent Duclert (1994 ; 2006 ; 2009). Au-delà du « mythe politique » qu'elle est devenue, elle apparaît bien comme un temps moment fondateur, le « premier événement au sens moderne » (P. Nora) puisque c'est sa répercussion médiatique qui l'érige précisément en événement. Cette particularité de l'Affaire permet d'interroger avec les élèves les sources et les méthodes de l'historien

La compréhension de l'Affaire passe par une chronologie affinée qui distingue des phases successives : l'affaire d'espionnage traitée par la justice militaire en 1894, la « fabrication d'un coupable » par l'armée qui refuse de se déjuger entre 1896 et 1898, la mobilisation puis la riposte dreyfusarde de 1897-1898, la réplique à la fois officielle et anti-dreyfusarde de 1898-1899 qui culmine avec la manifestation du 23 février 1899. Parallèlement, l'Affaire prend une place considérable dans la presse et se poursuit devant la justice. Les magistrats « corps plus démocratisé que l'armée » (V. Duclert) se prononcent pour la révision. Le procès de Rennes s'ouvre alors en août 1899, dans un contexte de la politique de « Défense républicaine » menée par Waldeck-Rousseau. A nouveau condamné le 8 septembre 1899 avec les circonstances atténuantes, Dreyfus est gracié le 19 septembre par le président Loubet et réhabilité en juillet 1906. Ces différentes phases correspondent à des de mobilisation des différentes composantes de l'opinion publique que l'on peut identifier et analyser avec les élèves.

2. Problématiques

Rappel de la problématique du thème : Quels sont les moments fondateurs du régime républicain en France ?

- Comment l'Affaire Dreyfus transforme-t-elle la vie politique française au tournant du XXe siècle ?
- Comment les combats de l'Affaire Dreyfus permettent-ils une réaffirmation des valeurs républicaines ?

3. Éléments de mise en œuvre

La fin du XIXe siècle correspond à l'affirmation publique d'un puissant courant nationaliste, ancré à droite, qui développe un discours antiparlementariste, xénophobe et antisémite. L'affaire d'espionnage qui éclate en septembre-octobre 1894 devient, dans ce contexte, un scandale judiciaire puis un enjeu politique majeur. Les clivages qu'elle révèle opposent des antidreyfusards attachés à l'honneur de l'armée française, nationalistes parfois monarchistes, le plus souvent antisémites et des dreyfusards attachés aux Droits de l'homme et convaincus que leur défense ne peut se faire que dans le cadre de la République.

Cependant, cette césure ne recouvre pas toujours l'opposition droite-gauche et l'Affaire contribue à une recomposition du paysage politique en y introduisant de nouveaux acteurs (Ligues, intellectuels) et de nouvelles formes de mobilisation (pétitions, interventions auprès des responsables politiques, procès). Elle dévoile surtout l'importance et la profondeur de l'antisémitisme de la population (un exemple : la souscription pour le monument Henry) et témoigne, par son issue positive, de l'enracinement progressif des valeurs républicaines. C'est à ce titre qu'elle devient un événement essentiel dans la postérité de l'idée de République. La Ligue des Droits de l'Homme a été créée en 1898 à l'occasion de l'Affaire Dreyfus pour défendre un individu, innocent, contre la raison d'État.

La République fut au cœur des passions que souleva l'Affaire Dreyfus. Cette affaire révèle la profondeur du courant antisémite en France et met aussi à mal le prestige de l'armée, dont la République avait fait une « arche sainte » pour préparer la revanche contre l'Allemagne. Elle montra également insuffisances du milieu parlementaire qui ne sut pas, à quelques exceptions près, prendre nettement position dans l'Affaire. L'Affaire Dreyfus est donc une crise majeure que dut affronter la République, crise à portée immédiate mais qui eu aussi des conséquences plus lointaines puisque les courants idéologiques qui s'exprimèrent alors s'affrontèrent jusqu'à la Seconde guerre mondiale.

L'Affaire Dreyfus peut être abordée comme un moment de remise en cause des valeurs républicaines. Les articles qui paraissent dans la presse antisémite (Le Gaulois, La Libre Parole), les argumentaires des antidreyfusards qui font de la défense de l'armée un principe intangible peuvent être mis en regard des discours dreyfusards ou des textes produits par la Ligue des Droits de l'Homme à partir de 1898. L'analyse de ces documents permet de montrer que la justice, l'égalité des citoyens devant la loi, la liberté d'expression et la laïcité sont toujours à défendre à la fin du XIXe siècle. Il s'agit alors pour les élèves d'**identifier, dans un corpus homogène de textes d'opinion**, la transposition des

principes qui fondent les engagements des acteurs de la vie politique (hommes politiques, militants, intellectuels, citoyens).

Les caricatures sont une façon d'analyser le langage politique. Elles permettent d'aborder avec les élèves la question de la lecture d'une image, de sa production, de sa diffusion et de sa réception. La richesse des banques de données disponibles en **ressources numériques** permet d'envisager, à partir de l'élaboration d'une grille de lecture méthodologique, un travail en autonomie, en insistant sur la nécessité de prendre en compte le public auquel s'adresse un dessin de presse et l'ampleur de son lectorat. Il s'agit bien de **cerner le sens d'un corpus documentaire et de le critiquer en fonction de son contexte et de sa nature spécifique**.

Ce temps de vacillement de la République peut aussi être observé à partir des comptes-rendus publiés dans les journaux étrangers. Une grande partie de l'opinion publique mondiale s'intéresse à l'affaire à partir de son basculement médiatique lors du procès d'Emile Zola. C'est ainsi le cas de Mark Twain. La délocalisation du poste d'observation de l'Affaire hors de France et des oppositions frontales, permet d'envisager un travail conçu comme **une tâche complexe**. Placé dans la position d'un correspondant étranger, les élèves sont amenés à construire une production conforme aux normes formelles de la presse qui doit présenter à un lectorat ignorant des détails des événements les enjeux de l'Affaire Dreyfus. Un tel exercice peut être envisagé en lien avec le travail méthodologique mené en français dans le cadre de la préparation de l'épreuve d'écriture d'invention du baccalauréat.

4. Les pièges à éviter

- Privilégier le récit sur l'analyse.
- Simplifier les prises de position et les césures politiques.
- Ne pas mettre en évidence l'alternance de phase de mobilisation et de phase de relative indifférence de l'opinion publique qui ne suit pas l'affaire au jour le jour de 1894 à 1906.
- Aborder le sujet d'étude avec une démarche magistrale, descendante, en oubliant de favoriser l'autonomie des élèves.
- Oublier d'articuler le sujet d'étude avec la question obligatoire du thème.

5. Pour aller plus loin

Birnbaum Pierre, L'Affaire Dreyfus. La République en péril, Paris, Gallimard coll. « Découvertes », 1994.

Duclert Vincent, L'Affaire Dreyfus, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2006.

Winock Michel, « L'affaire Dreyfus comme mythe fondateur », dans La France politique, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points Histoire », 2003, p. 151-165.

« Les Juifs de France », Les Collections de l'Histoire n°10, janvier 2001.

Ressources iconographiques :

Un catalogue d'exposition : L'affaire Dreyfus et le tournant du siècle, BDIC-Musée d'histoire contemporaine, 1994.

L'Affaire Dreyfus par l'image, Orléans, Centre Charles Péguy, 1996.

Sitographie :

Parmi les très nombreux sites consacrés à l'affaire, celui du ministère de la culture, avec de riches ressources pédagogiques : www.dreyfus.culture.fr

Sujet d'étude au choix L'année 1940 (4-5h)

Il semble difficile de placer ce sujet d'étude en amont de la question obligatoire. Il est possible de l'articuler à la conclusion du thème qui se termine en 1945 avec le rétablissement d'un régime démocratique.

Sujet d'étude	Notions	Commentaire
L'année 1940	Rappel : Démocratie Laïcité Nation	L'attitude face à la guerre et à l'armistice, le choix entre acceptation, collaboration et résistance mettent en jeu les valeurs qui

Sujet d'étude	Notions	Commentaire
	Radicalisme République parlementaire	fondent la démocratie

(BO n°9 du 1er mars 2012)

Rappel : La démocratie républicaine est une construction politique progressive, désormais bien installée mais qui a tardé à élargir les droits démocratiques à l'ensemble de ses citoyens (vote des femmes), qui a connu des crises qui l'ont gravement ébranlée (l'Affaire Dreyfus) voire des remises en cause radicales, à l'image du régime de Vichy qui s'installe pendant l'année 1940. Ces sujets d'étude visent à faire comprendre aux élèves que la République et la démocratie ne sont pas des données intangibles mais peuvent être l'objet de combats politiques et idéologiques autour d'enjeux essentiels.

1. Les enjeux de la question

Enjeux politiques et civiques

Ce sujet d'étude vient, en contrepoint du cours, montrer comment une démocratie libérale peut s'effondrer et être remplacée par un régime antidémocratique et hostile aux libertés fondamentales. Dans cette perspective, on pourra amener les élèves à percevoir la dimension idéologique des affrontements politiques de l'année 1940.

Le vote du 10 juillet peut être analysé dans une perspective à la fois historique, mettant en évidence le contexte et les causalités multiples, et civique. Les choix d'une partie de la classe politique permettent de souligner les enjeux du fonctionnement démocratique.

Les premiers actes de résistances sont des exemples de mobilisations individuelles ou collectives spontanées, souvent clandestines, pour défendre des valeurs diverses mais souvent inspirées par la défense de l'idéal républicain.

La mémoire complexe et changeante de la débâcle, de l'exode et de l'installation du régime de Vichy est un outil de compréhension des usages politiques du passé.

Enjeux scientifiques et didactiques

Le courant antirépublicain trouve, en 1940, la possibilité de concrétiser ses idées dans la mise en place du régime de Vichy. La débâcle permet au modèle politique et idéologique qui s'oppose à la république démocratique de prendre ce qu'il conçoit comme une revanche. Ce renversement se produit en quelques semaines : les troupes allemandes entrent dans Paris le 14 juin, la convention d'armistice est signée le 22 juin, l'État français est installé le 11 juillet 1940. Dans le même temps, les premiers actes de résistances se produisent : l'appel du général de Gaulle est rediffusé à partir du 18 juin, des gestes individuels spontanés débouchent parfois sur des mouvements et des réseaux qui s'organisent peu à peu (manifeste du mouvement Combat par Henri Fresnay le 15 août 1940).

L'historiographie récente, infléchie par les travaux de Robert O. Paxton, invite à se méfier de la persistance d'une vision de la défaite produite par les défaillances de la société française. Il paraît intéressant de construire avec les élèves une compréhension du désastre de 1940 comme une conjonction de causalités multiples et complexes, dans laquelle le contexte (persistance de la dépression économique, isolement diplomatique et stratégique) rejoint des situations héritées de la vie politique des années 1930 (incapacité de Paul Reynaud à obtenir une majorité en faveur du cessez-le-feu, poids des militaires conservateurs comme Weygand et Pétain, organisation du vote des pleins pouvoirs par Laval) et des choix stratégiques qui s'avèrent inopérants (dispersion des blindés, faible utilisation de l'aviation), marqués par la mémoire de la première guerre mondiale (priorité à la défense du territoire nationale et à la protection des appelés).

L'insertion de ce sujet d'étude dans le thème sur la République conduit à privilégier, avec les élèves, une analyse de l'année 1940 centrée autour des valeurs républicaines, valeurs abandonnées, contestées et combattues mais aussi défendues et revitalisées. Le régime de Vichy ne peut cependant pas être présenté comme une « parenthèse » et si la rupture constitutionnelle et institutionnelle est à souligner avec les élèves, il est aussi possible de montrer les prémices idéologiques de la « révolution nationale » (les ligues, la cagoule, la presse antisémite, le rejet violent du Front populaire) et la permanence d'une partie du personnel politique de la IIIe République (par exemple au travers de la figure de Pierre Laval). Les engagements résistants sont également à replacer dans des logiques certes individuelles mais aussi politiques, idéologiques et collectives.

2. Problématiques

Rappel de la problématique générale du thème : Quels sont les moments fondateurs du régime républicain en France ?

Quelles sont les valeurs fondatrices de la République remises en question au cours de l'année 1940 ?

3. Éléments de mise en œuvre

Dans un contexte de guerre où s'affrontent militairement démocraties et totalitarismes européens, l'année 1940 marque, pour la France, ébranlée par l'exode et la défaite, une étape cruciale dans la lutte entre deux modèles politiques et idéologiques dont les valeurs sont opposées. L'articulation de ce sujet d'étude avec la question obligatoire écarte une présentation détaillée de la situation stratégique et militaire et privilégie l'analyse politique à différentes échelle, depuis les citoyens jusqu'au sommet de l'État.

Le 16 juin 1940, le maréchal Pétain, le vainqueur de Verdun, est nommé Président du Conseil après la démission de Paul Reynaud. Il conclut un armistice avec les Allemands, qui occupent plus de la moitié de la France, et installe son gouvernement à Vichy. Le 10 juillet, le Parlement accorde les pleins pouvoirs à Pétain par 569 voix contre 80 et 19 abstentions. Pétain prend en charge la rédaction d'une nouvelle constitution, « Constitution de l'Etat français », qui met fin à la République et instaure, sous la devise « Travail, Famille, Patrie », un État autoritaire, négation des principes républicains, qui va conduire une politique réactionnaire, antisémite. Il faut souligner que les mesures antisémites et la politiques de collaboration commencent dès l'instauration du régime de Vichy : le statut des Juifs est publié au J.O. du 18 octobre 1940 et le 30 octobre, Pétain prononce un discours appelant à la collaboration avec l'Allemagne nazie

C'est précisément l'analyse de ces discours du maréchal Pétain (discours du 25 juin, du 11 octobre et du 30 octobre 1940) qui peut permettre aux élèves de comprendre les différents aspects d'un projet politique opposé à celui de la république démocratique. Une étude des thèmes principaux (le déclin, « l'esprit de jouissance », l'ennemi intérieur...) permet de présenter la construction idéologique de Vichy comme un contre-modèle républicain. Il s'agit de cerner le sens d'un corpus documentaire, de le mettre en relation avec la situation historique et de critiquer les documents analysés.

Le 18 juin, à Londres, le général de Gaulle lance, sur les ondes, un appel à la résistance contre l'Allemagne. Son message sera rediffusé le lendemain et le texte en sera publié par les journaux encore libres du Sud de la France. Une résistance s'organise peu à peu, enchevêtrement complexe de destinées, de réseaux et de motivations diverses mais qui est mobilisée autour des grandes valeurs qui fondent la démocratie.

L'étude de plusieurs parcours de résistants engagés dès 1940 dans la lutte clandestine (Henri Fresnay, Bertie Albrecht, Charles Tillon) peut montrer la diversité des motivations et des moyens d'actions des premiers actes de résistance. Elle peut s'appuyer à la fois sur des éléments biographiques contextualisés (milieu familial et professionnel, formation intellectuelle et politique) et sur des témoignages. Pour cela, l'utilisation des nombreuses ressources sur la résistance disponibles en ligne permet aux élèves de mettre en récit ces engagements individuels et collectifs.

4. Pièges à éviter

- Privilégier le récit de la guerre et de ses conséquences sur l'analyse.
- Réduire l'explication de l'arrivée au pouvoir du Maréchal Pétain à la défaite militaire en négligeant l'arrière plan politique.
- Réduire les engagements résistants de 1940 à la seule défense de la République.
- Aborder le sujet d'étude avec une démarche magistrale, descendante, en oubliant de favoriser l'autonomie des élèves
- Oublier d'articuler le sujet d'étude avec la question obligatoire

5. Pour aller plus loin

Azema Jean-Pierre, Bedarida François (dir.), La France des années noires, tome 1, Le Seuil, coll. « Points Histoire », 2000.

Burrin Philippe, La France à l'heure allemande, 1940-1944, Paris, Le Seuil, coll. « Points Histoire », 1997.

Laborie Pierre, L'opinion française sous Vichy, les Français et la crise d'identité nationale, 1936-1944, Le Seuil, coll. « Points Histoire », 2001.

« France 1940. Autopsie d'une défaite », L'Histoire n°352, avril 2010.

Guéno Jean-Pierre et PECNARD Jérôme, Paroles de l'ombre. Lettres et carnet des Français sous l'Occupation, Les Arènes, 2009.

Pechansky Denis, « Vichy, 1940-1944 », Documentation photographique n°6102, Paris, La Documentation française, 1989.

Dossier sur les années noires sur le site du CNDP : www.cndp.fr

Site de la fondation Charles-de-Gaulle, avec des ressources sonores et vidéos : <http://www.charles-de-gaulle.org/>

Ressources audio-visuelles sur le site de l'Etablissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense : <http://www.ecpad.fr/>

Sujet d'étude au choix

Le vote des femmes (4-5h)

Rappel : Les programmes invitent les enseignants à consacrer 10 à 12 heures à la question obligatoire et au sujet d'étude. On pourra consacrer 4 à 5 heures au sujet d'étude.

Sujet d'étude	Notions	Commentaire
Le vote des femmes	Rappel : Démocratie, laïcité, nation, radicalisme, république parlementaire	Le droit de vote des femmes -accordé assez tardivement en 1944 et effectif pour la première fois en 1945-est le résultat d'une conquête. Il constitue un élément essentiel dans la refondation de la République.

(BO n°9 du 1er mars 2012)

1. Les enjeux de la question

Les enjeux civiques et politiques

Le sujet d'étude ne doit pas négliger la **dimension citoyenne de l'histoire** pour des sections qui n'ont plus d'enseignement spécifique d'éducation civique.

Le long combat des femmes françaises pour obtenir le droit de vote posait les problèmes fondamentaux d'égalité de droits entre les hommes et les femmes au sein de la nation. Aujourd'hui, le nombre de femmes élues est encore largement inférieur à celui des hommes .

C'est donc l'application de la loi sur la parité qui mérite ici d'être mis en perspective.

Les enjeux scientifiques et didactiques

Le débat sur le droit de vote des femmes est révélateur du passage entre une époque où il est majoritairement admis que les sexes ont un rôle bien défini , bien hiérarchisé dans la société ,et une époque où un nouvel idéal d'égalité est réclamé et légitimé. C'est pourquoi cette question du vote des femmes s'inscrit au carrefour de l'histoire politique et de l'histoire des genres. Selon Anne-Sarah Bouglé-Moalic, l'histoire du droit de vote des femmes est celle du dépassement progressif des craintes portées par une société civile et politique qui se modernise.

Ce sujet d'étude conduit donc à :

- étudier le rôle des femmes dans la société française et l'évolution de ce rôle notamment lors des deux guerres mondiales.

-montrer les formes spécifiques du combat choisies par les Françaises, choix qui sont différents des choix britanniques par exemple .

-analyser les diverses formes de résistance politiques et sociales à accorder le droit de vote aux femmes en France.

2. Problématiques

Rappel de la problématique de la question obligatoire :

Quels sont les étapes, les moyens et les limites de la mise en oeuvre du projet républicain ?

Problématique du sujet d'étude :

Quelles évolutions et quelles luttes permettent enfin aux femmes françaises de devenir citoyennes dans la République ?

3. Éléments de mise en oeuvre

Les pistes de mises en oeuvre ci-dessous ne sont pas prescriptives; elles ne constituent que des pistes possibles .L'objectif est ici de proposer une variété de démarches, de situations de mise en activité des élèves, de supports utilisables. Chaque professeur fera ses propres choix en fonction des problématiques et de la progression qu'il aura retenues.

L'articulation entre le traitement de la question obligatoire et le sujet d'étude choisi est laissée à la liberté de l'enseignant selon les objectifs attribués au sujet d'étude : en amont ce dernier permet d'identifier les quelques enjeux, problèmes et notions développés dans le traitement de la question ; en aval, il permet d'approfondir certains contenus de la question.

Pourquoi la République et la société française ont-elles si longtemps refusé aux femmes le droit de vote ?

Il sera bon de débiter cette étude en 1848, lors de l'adoption du suffrage universel masculin puis de découper l'étude en deux phases :

-de 1848 à 1896, le suffragisme se développe lentement.

-de 1896 à 1919, l'idée suffragiste s'impose dans l'espace public.

Suffragisme :

Il ne faut pas employer le terme de suffragette mais bien de suffragiste. Les suffragettes revendiquent de manière active, violente et publique le droit de vote .Ce fut le cas en Grande Bretagne .En France, aucune femme n'ira en prison ni ne fera la grève de la faim comme en Grande-Bretagne.

Ceci ne doit pas conduire à affirmer que le combat en France fut mineur par rapport au combat mené en Grande Bretagne. Bien au contraire, le débat suffragiste en France fut d'une très grande richesse et il s'inscrit dans un large mouvement féministe.

De 1848 à 1896

Au XIX siècle, l'essor des sciences et des techniques conduit à la foi en un progrès inéluctable pour tous. Les républicains sont alors majoritairement positivistes. Mais en ce qui concerne la place des femmes, les républicains demeurent conservateurs. Ils légitiment l'exclusion des femmes du champ politique . Pour les républicains comme pour la majorité de la société, c'est à travers la maternité, l'éducation des enfants, l'amour qu'elle donne à chacun que la femme se réalise. Nous avons là le cadre social des croyances et des convenances « acquies » majoritairement au XIX siècle. Il ne faut pas négliger dans cette présentation le poids de la religion catholique. Ces croyances et convenances forment le moule de ce qui a été appelé la « théorie des sphères ».

Théorie des sphères

Anne-Sarah Bouglé-Moalic montre que la théorie des sphères répond à une appréhension binaire du monde entre le masculin et le féminin ;Le foyer est féminin alors que le monde extérieur est masculin .

Le respect de ces normes est à la fois considéré comme nécessaire à l'équilibre de toute société et comme une marque de civilisation. Lutter pour l'égalité politique, c'est remettre en cause l'ordre social. C'est donner aux femmes une place dans une sphère qui n'est pas la leur. C'est dans ce cadre là qu'il faut expliquer aux élèves les blocages face au droit de vote des femmes.

On pourra prendre comme exemple l'épisode de la Commune : Les républicains condamnèrent les meneuses de la Commune. Elles furent appelées « les pétroleuses »car accusées d'avoir mis le feu à la capitale. Elles furent jugées responsables d'avoir mis un plus grand désordre que les hommes.

Ainsi dans ce contexte, on comprend que le combat des femmes soit alors particulièrement difficile. On pourra citer Julie Daubié qui, en 1870, demande en vain l'inscription des femmes sur les listes électorales ou encore Hubertine Auclert qui refuse de payer ses impôts : « je ne vote pas, je ne paie pas »

On pourra amener les élèves à critiquer des documents de type différents : des documents suffragistes, des documents anti-suffragistes. On trouvera dans le petit ouvrage de M.J. Bonnet, Histoire de l'émancipation des femmes aux éditions Ouest France pages 68 à 73 de nombreux documents de ce type.

De 1896 à 1919

La date de 1896 est une date -tournant car lors du troisième congrès du féminisme international tenu à Paris .L'unanimité des féministes est obtenue sur la légitimité de la revendication du droit de vote.

Féminisme :

Le terme « féminisme » a longtemps été attribué à tort à Fourier Il pourrait être emprunté à Alexandre Dumas fils qui écrivait en 1872 dans L'homme-femme : « Les féministes, passez-moi ce néologisme, disent : Tout le mal vient de ce qu'on ne veut pas reconnaître que la femme est l'égale de l'homme, qu'il faut lui donner la même éducation et les mêmes droits qu'à l'homme » ; mais il ne prend son sens actuel qu'à la fin du XIX siècle .

1896/1914 est la Belle Epoque du suffragisme. Une large partie de la presse, des intellectuels soutient le mouvement. Les combats suffragistes prennent une ampleur inédite avec des actions à échelle nationale qui remportent de vifs succès comme la campagne du timbre inversé à partir de 1901 (timbre qu'il fallait coller à côté du timbre officiel qui lui représentait la déclaration des Droits de l'Homme) ou par des pétitions au parlement.

Par ailleurs, le combat féministe est étayé par l'évolution qui se fait en faveur de l'individualisation du droit de vote .Cela tient à une évolution républicaine fondamentale : l'individualisation du vote par les lois de 1913 créant l'isoloir, l'enveloppe et le bulletin de vote .A partir du moment où le vote devient individuel, la définition de la nation se pose et il devient de plus en plus difficile de justifier l'exclusion des femmes.

Nation :

Par nation, on peut entendre conventionnellement (et juridiquement depuis la création de l'ONU), une communauté humaine dotée d'un État qui exerce une souveraineté sur un territoire et qui organise l'expression politique des habitants de ce territoire.

La définition proposée par Renan dans sa célèbre conférence de 1882 (« un principe spirituel [...] le consentement, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis ») peut sembler consubstantielle au régime républicain tel qu'il s'impose à cette date là. Elle est aussi une réponse à la vision allemande du concept, qui justifie l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine, et s'inscrit dans un siècle marqué par la montée du sentiment national et des nationalismes.

Les précautions nécessaires à l'utilisation du concept de nation viennent de ce que l'histoire comme discipline a joué un rôle essentiel dans sa construction et sa promotion, en particulier sous la IIIe République. Ernest Lavisse et les universitaires français de la fin du XIXe siècle construisent un vaste récit idéalisé de l'histoire nationale dont le fil conducteur est la volonté des Français de « faire encore [...] de grandes choses ensemble » (Renan). Depuis, les historiens constructivistes ont montré que « ce sont les nationalistes qui ont créé la nation » (Blaise Wilfert-Portal, « Nation et nationalisme » dans C. Delacroix, F. Dosse, P. Garcia et N. Offenstadt, Historiographies, vol. 2, Concepts et débats, Paris, Gallimard-Folio, 2010, p. 1094). Dans le contexte de bouleversement politique, économique et social du XIXe siècle, une partie des élites européennes tire profit de la promotion des symboles nationaux (images, paysages, littératures, costumes, objets...) qui, relayée par des institutions, fabrique un sentiment commun d'appartenance (Anne-Marie Thiesse, La création des identités nationales, Paris, Le Seuil, 1999).

La Grande guerre sera présentée comme un déclencheur décisif du vote des femmes en raison du rôle économique et social qu'elles ont rempli.

L'échec de 1922

En 1919, l'idée est admise d'accorder le droit de vote aux femmes en raison de la comparaison internationale (de nombreux pays accordent ce droit) mais aussi car une majorité de députés la considère comme un acte de justice et la conséquence de la loi démocratique. Mais finalement la réforme échoue en 1922 en raison de l'opposition sénatoriale.

Les sénateurs sont les représentants d'un monde rural alors encore dominant dans lequel les mutations sociales sont encore très lentes; par ailleurs, les pays catholiques ont été plus lents à accorder le droit de vote que les pays protestants; enfin, l'anticléricalisme des radicaux a fait redouter un vote de femmes conservateur.

Radicalisme :

Ce mouvement politique qui apparaît dans les années 1840 se structure progressivement et connaît un tel succès à la fin du XIXe siècle qu'il finit presque par s'identifier au républicanisme. Défini dans un premier temps comme : « une voie moyenne entre le libéralisme qui écrase les « petits » au profit des puissants et le socialisme qui remet en cause la propriété privée » (S. Berstein), il évolue, se scinde en plusieurs courants (radicaux intransigeants comme Clémenceau ou radicaux de gouvernement comme Bourgeois dans les années 1880) puis se regroupe (imparfaitement) en 1901, au sein du Parti républicain, radical et radical-socialiste. Le point commun des nombreux élus radicaux est leur méfiance envers les croyances religieuses, l'attachement à une démocratie parlementaire équilibrée, leur volonté de voir l'État, renforcé dans son action par le prélèvement d'un impôt sur le revenu, favoriser la promotion sociale par le système scolaire ou l'accession à la propriété et assurer la solidarité avec les citoyens les plus fragiles. Enfin, un patriotisme modéré, attaché à la défense nationale, achève de façonner l'immense succès électoral du Parti radical. La période du Front populaire marque le déclin d'un mouvement de plus en plus centriste, dont le socle programmatique républicain a fini par être partagé par tous et dont le socle électoral disparaît dans les mutations de la société moderne.

Serge Berstein, *Histoire du parti radical*, vol. 1 et 2, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1980 et 1982.

On pourra faire rédiger un texte biographique étant donné le grand nombre de femmes qui se sont impliquées dans ce combat. Voir par exemple le cas de Maria Verone (1874/1938) ou encore de Marguerite Durand (1864/1936) ou bien entendu Louise Weiss (1893/1983)

Comment le droit de vote des femmes finit-il par triompher ?

La dynamique suffragiste s'ancre dans l'entre-deux guerres dans le processus démocratique

Certaines communes expérimentent le suffrage universel masculin et féminin : Louviers (maire Pierre Mendès France), Dax, Villeurbanne

Rôle de Louise Weiss

Rôle de Vichy

Paradoxalement, le régime conservateur de Vichy légifère sur l'ouverture légale et obligatoire des conseils municipaux aux femmes (réforme du 16 novembre 1940). Elles siègent en leur qualité de mères dans la logique du nouveau rôle accordé à la famille, mais elles sont nommées et non pas élues.

Les femmes dans la Résistance

Les femmes ont joué un rôle important dans la résistance. On pourra citer Bertie Albrecht, cofondatrice du Mouvement de Libération Nationale, Lucie Aubrac cofondatrice de Libération-Sud. Germaine Tillion, au sein du groupe du musée de l'homme s'occupe d'une filière d'évasion. Marie-Madeleine Fourcade coordonne les actions du réseau Alliance. Elles n'ont été épargnées ni par les représailles ni par la déportation.

d) On ne négligera pas le rôle économique de plus en plus important joué par les femmes dans les différents secteurs.

Quels sont les éléments qui permettent en 1944 d'accorder le droit de vote aux femmes ?

L'ordonnance de 1944

Le droit de vote est accordé par l'ordonnance du 21 avril 1944.

En accordant le droit de vote aux femmes, le CNR et le Comité français de la Libération nationale mettent un terme à un siècle de lutte pour la conquête de ce droit.

Il faut insister sur l'aspect politique de cette ordonnance. Donner ce droit si longtemps refusé, c'est se démarquer des deux régimes antérieurs, Vichy et la troisième République. C'est inscrire ce droit dans une nouvelle ère démocratique. On peut enfin ajouter que sur la scène mondiale, Il faut aligner la France sur les autres pays qui ont accordé ce droit.

Démocratie libérale et démocratie parlementaire

L'expression caractérise les démocraties qui fondent leur légitimité sur la séparation des pouvoirs, la défense des libertés individuelles et qui s'appliquent à transposer dans l'ensemble des institutions et dans la pratique politique les principes du libéralisme. Le modèle français de démocratie libérale ne se définit que progressivement à partir de 1879 après de longs débats (aux XVIIIe et XIXe siècles) sur la place et le rôle de l'État. Il s'enrichit au contact des positivistes et en traversant des crises qui l'amènent à penser ses fondements (l'affaire Dreyfus par exemple) pour, finalement, s'incarner dans un régime qui lie démocratie politique et sociale et dans lequel toutes les libertés sont respectées. L'État s'y réserve le droit de corriger les inégalités, d'assurer à tous le progrès et de lutter contre les opposants.

Le régime parlementaire se caractérise par l'équilibre des pouvoirs. Le parlement, institution représentative des citoyens et de l'ensemble de la nation, détient le pouvoir législatif et contrôle voire élit le Chef de l'État et le gouvernement, détenteur du pouvoir exécutif. Dans le cas de la IIIe République, la pratique des institutions a modifié les équilibres prévus par la Constitution. Ainsi, la crise de 1877 (démission de Jules Simon et nomination d'un gouvernement d'ordre moral en mai, dissolution de juin, défaite des Orléanistes) institue, de fait, un recul des pouvoirs du Président de la République.

Le préambule de la constitution de la IVe République

Le principe de l'égalité entre les sexes est inscrit dans la préambule de la constitution (article 3)

Les limites de la représentativité féminine

Les femmes votent à échelle nationale pour la première fois lors des élections municipales du 29 avril 1945. Cependant ce nouveau droit a peu de répercussions sur le partage du pouvoir politique.

Après les élections législatives d'octobre 1945, seules 33 femmes sont élues députés sur une assemblée de 586

4. Pièges à éviter

- Oublier d'articuler le sujet d'étude choisi avec la question obligatoire du thème notamment en rappelant des notions appropriées.
- On ne doit pas se perdre dans la multiplicité des formes et la complexité de ce combat .Il est important de sélectionner quelques exemples significatifs.

5. Pour aller plus loin

Bouglé-Moalic Anne-Sarah, *Le vote des françaises, Cent ans de débat 1848.1944* paru aux PUR en 2012. On y trouvera une étude complète, fouillée ainsi qu'une analyse bibliographique.

Klejman Laurence et Rochefort Florence, *L'égalité en marche*, 1989. Presses de Science-Po. On y trouvera la chronologie des manifestations et des grands événements suffragistes .

Fraisse Geneviève, *Muse de la raison. Démocratie et exclusion des femmes en France*, Folio histoire, 1995. L'auteur s'interroge sur l'existence d'un lien nécessaire entre la fondation de la démocratie et l'exclusion des femmes.

Bard Christine, *Les filles de Marianne, Histoire des féminismes 1914 - 1940*, Fayard, 1995

Le site de l'association Mnemosyne, dédié au développement de l'histoire des femmes et du genre : www.mnemosyne.asso.fr

L'Université d'Angers et l'Université Virtuelle en Pays de la Loire réalisent actuellement Musea pour mettre en valeur les recherches qui intègrent la dimension du genre en lettres, langues et sciences humaines, et tout particulièrement l'histoire des femmes : <http://musea.univ-angers.fr/>